

ENGAGEMENTS COMMUNE DE HOUPEVILLE EN FAVEUR DE LA COP ROUEN 2030 SELON L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT #2

ANNEXES DELIBERATION N° 20/2025

Un territoire sobre, alimenté à 100 % en énergies renouvelables, offrant un cadre de vie sain, durable et agréable

Axes COP Rouen 2030	Actions mise en place ou en projet sur Houpeville
Achat d'énergie renouvelable	Action n°7 : Se positionner sur les lots « haute valeur environnementale » du marché d'achat groupé d'énergie de MRN
Confort d'été des bâtiments	Action n°12 : Garantir le confort d'été dans les bâtiments, sélectionner les systèmes les plus performants et les moins énergivores pour le choix des équipements de rafraîchissement Action n°17 : Identifier, sur le territoire communal, les projets de développement de chaleur renouvelable
Développement des énergies renouvelables	Action n°15 : Développer les énergies solaires en auto-consommation sur le patrimoine de la commune Action n°19 : Réaliser une étude du potentiel photovoltaïque sur le territoire dans le but d'affiner la connaissance territoriale et la faire connaître Action n°20 : Valoriser la ressource en bois de la commune et Acquisition d'une broyeurse Action n°21 : S'engager aux côtés de la Métropole dans le Pacte régional pour la promotion de la construction Bois-Biosourcée
Éco-construction	Action n°23 : Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie lors des rénovations des bâtiments et actions en faveur des économies d'eau dans les bâtiments
Économies d'eau	Action n°26 : Poursuivre l'extinction nocturne de l'éclairage public en développant des systèmes de détections de présence
Extinction de l'éclairage public	Action n°28 : Former des ambassadeurs/relais aux éco-gestes dans les communes et dans les associations et CMJ
Formation / Information / Sensibilisation / Montée en compétence	Action n°30 : Accompagnement d'Energies Métropole à la mise en place d'un marché d'AMO pour suivre finement les contrats d'exploitation des installations de CVC
Participation au développement du service public Énergies Métropole	Action n°32 : diminuer l'impact environnemental des bâtiments municipaux en s'appuyant sur l'offre de services d'Energies Métropole
Planification de la rénovation énergétique du patrimoine	Action n°47 : Atteindre le 100% LED d'ici à 2030 sur les éclairages intérieurs de l'ensemble des bâtiments publics de la commune
Rénovation de l'éclairage	Action n°49 : Mettre en place une démarche généralisée de rénovation globale et multicritères des bâtiments, intégrant sobriété énergétique, gestion de l'eau, solutions de chauffage performantes, réduction des risques, usage de matériaux biosourcés, accessibilité, production d'énergie(s) renouvelable(s) et modularité des espaces
Rénovation énergétique	Action n°50 : Pour les projets de rénovation de la commune, bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique proposé par la Métropole : programmation (petites communes seulement) /conception/réalisation/prise en main et maintenance
Sobriété	Action n°55 : Élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan de sobriété énergétique Action n°57 : Mettre en place un suivi régulier de l'ensemble des fluides (électricité, gaz, fioul, carburants, bois, eau, etc.) de la collectivité et mener des actions de sensibilisation des utilisateurs.

Un territoire apaisé et sûr, où des mobilités durables et accessibles transforment la ville et améliorent le cadre de vie

Axes COP Rouen 2030		Actions mise en place ou en projet sur Houppeville
Assurer la continuité des aménagements cyclables		Action n°61 : Proposer et mettre en place, en lien avec la Métropole, des aménagements temporaires pour assurer la continuité des itinéraires cyclables
	Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques	Action n°63 : Concertation avec la Métropole dans le cadre du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques
Développement de la marchabilité		Action n°64 : Création de cheminements piétons ludiques (dimension artistique) : Parcours du Renard
Développement de l'usage du vélo		Action n°68 : Développement des actions de formation/sensibilisation/animation de la pratique du vélo : Ecoles
Développement de nœuds de mobilité		Action n°73 : Implémenter divers services de mobilité de façon centralisée (arrêts de bus abrités, stations de vélos, points de covoiturage, zones d'autostop, etc.) dans des lieux stratégiques et symboliques de la commune (étude)
Développement des mobilités actives		Action n°74 : Créer une signalétique « piéton » sur les distances à pied ou à vélo en divers points de la ville
Développer la culture du risque		Action n°77 : Tenir à jour le Plan Communal de Sauvegarde et réaliser des actions de sensibilisation à la culture du risque.
Information des publics sur les dispositifs de mobilité		Communiquer notamment autour des moyens pour faire face aux risques identifiés sur la commune. Action n°78 : Faire la promotion des dispositifs en lien avec la Métropole : co-voiturage (BlablaCar Daily, Covoit'Ici), Lovélo, Club PDM-E pour les entreprises du territoire
Le stationnement comme levier d'une mobilité transformée		Action n°83 : Réserver des places à des usages spécifiques (covoiturage, borne de recharge, stationnement vélo, etc.)
Limitation de l'usage de la voiture		Action n°85 : Mettre en place le forfait mobilité durable afin que les agents bénéficient d'une indemnisation pour leurs déplacements domicile-travail effectués à vélo, en covoiturage ou avec d'autres modes de transport durables
Modération des vitesses de circulation		Action n°87 : Engager des aménagements durables et adaptés de l'espace public, garantissant leur pertinence et leur efficacité pour répondre aux besoins des usagers Action n°91 : La totalité de la commune de Houppeville est en zone 30
Optimisation de la flotte municipale		Action n°93 : Analyser de manière objective les usages et les besoins de la flotte communale afin d'optimiser sa gestion et son efficacité
Planification de la circulation		Action n°94 : Lors de l'arrivée en fin de vie d'un véhicule thermique, supprimer le véhicule si cela est possible, le remplacer par un véhicule électrique si la nécessité de le conserver est avérée
		Action n°98 : Lancer ou poursuivre des projets d'apaisement de la circulation et de partage des espaces publics au sein de la commune Action n°101 : Saisir les opportunités de projets pour revoir et apaiser la circulation (accès d'école, ERP, voirie, etc.)

Une alimentation saine grâce à un territoire nourricier

Axes COP Rouen 2030		Actions mise en place ou en projet sur Houpeville
Adopter une restauration responsable		Intégrer la saisonnalité dans les menus de la restauration collective. Action n°116 : Veiller à l'inclusion des clauses autour de la sensibilisation au gaspillage alimentaire et autour du tri dans le marché de prestation de restauration Action n°117 : Rejoindre le réseau collectif des communes animé par la Métropole autour de l'agriculture et de l'alimentation afin de bénéficier des temps de rencontres et d'ateliers permettant d'échanger et de bénéficier de retours d'expériences autour des approvisionnements durables et du gaspillage alimentaire
Sensibilisation/information autour de l'alimentation locale et durable		
Soutien des maraîchers locaux		Action n°121 : valoriser l'agriculture de proximité, de réduire l'empreinte carbone et d'offrir aux citoyens des produits frais et de qualité

Un territoire mobilisé pour limiter ses déchets et préserver ses ressources ...

Axes COP Rouen 2030		Actions mise en place ou en projet sur Houpeville
Dématérialisation		Action n°124 : Mise en place d'une borne numérique en Mairie pour la consultation des documents réglementaires Action n°125 : Poursuivre la dématérialisation des services pour utiliser moins de papier et gagner en efficacité, ainsi que l'accès aux services aux publics par la création ou le développement d'un portail citoyen accessible depuis le site de la ville
Éco-manifestations		Action n°126 : Rendre les événements de la commune éco-responsables en s'engageant dans le label Écomanifestations
Gestion durable des déchets verts		Action n°129 : Proposer le broyeur pour le prêt aux particuliers,
Numérique Responsable		Action n°134 : S'engager dans le Digital Cleanup Day qui a lieu chaque année en mars : recyclage des équipements numériques, organisation d'ateliers, Octroyer du temps aux agents pour trier les données numériques, mieux hiérarchiser et conserver les dossiers pour éviter les doublons, créer des espaces partagés, etc
Propreté urbaine		Action n°135 : Lutter contre les dépôts sauvages : verbalisation, vidéoprotection, etc Action n°137 : Mettre en place des consignes pour la gestion des déjections canines, encourager la réutilisation des sacs et sensibiliser les propriétaires de chiens
Sensibilisation/information autour de la maîtrise des déchets		Action n°138 : Organiser des opérations de nettoyage des espaces naturels, parcs, etc. Action n°140 : Communiquer sur les filières, les dispositifs de tri et relayer "Montri" auprès du Grand Public, des commerces/artisans, institutions, bailleurs sociaux, etc.
Sensibilisation/information autour du gaspillage alimentaire		Action n°147 : Poursuivre notre action visant à réduire le gaspillage alimentaire à la cantine en ajustant les portions en fonction des besoins des enfants (exemples : en proposant des demi-fruits et en tenant compte des goûts et des fâims des élèves).
Tri des déchets		Action n°151 : Développer le tri sélectif dans les bâtiments publics en incluant un travail sur la logistique interne aux bâtiments, la sensibilisation des personnels, fournir les équipements nécessaires y compris pour les déchets des services techniques Action n°152 : Développer les collectes spécifiques : Articles de sport et de loisir en équipements urbains sportifs, au cours d'événements, Jeux/jouets en priorisant le réemploi, puis le recyclage Action n°153 : Mettre en place une table de tri à la cantine et s'assurer que les biodéchets soient valorisés

Un territoire attractif et décarboné, moteur d'emploi et de qualité de vie

Axes COP Rouen 2030		Actions mise en place ou en projet sur Houpeville
Commande publique responsable		Action n°154 : Adopter une démarche exemplaire et écoresponsable en matière de numérique et de commande publique en intégrant des critères environnementaux et de sobriété numérique dans les pratiques et les achats
		Action n°155 : Intégrer des clauses de récupération et de réutilisation des matériaux dans les marchés de travaux, afin de favoriser l'économie circulaire et la réduction des déchets
		Action n°158 : Mettre en place une approche responsable de la commande publique (réemploi, recyclage, insertion, labels, matériaux biosourcés, etc.)
		Action n°164 : Renforcer la coopération territoriale en développant des actions conjointes avec les communes voisines sur des enjeux de transition écologique (mutualiser les moyens, partager les bonnes pratiques, amplifier l'impact local des actions menées) à l'image de la convention de prêt de matériels avec Malaunay
Exemplarité interne		Action n°167 : Former et sensibiliser le personnel municipal aux enjeux de la transition écologique
		Action n°168 : Former les élus municipaux aux enjeux de la transition écologique, notamment à travers la présentation et l'explication du plan d'actions Air-Energie-Climat (AEC)
Inclusion des publics		Action n°172 : Favoriser l'accessibilité des spectacles et événements culturels de la commune aux personnes en situation de handicap, en adaptant les équipements, les communications et les modalités d'accueil, afin de garantir une offre culturelle inclusive et ouverte à tous
		Action n°173 : Intégrer des critères d'insertion professionnelle dans les marchés publics afin de favoriser l'accès à l'emploi pour tous
Numérique Responsable		Action n°176 : Mettre en place un plan d'action en faveur du numérique responsable, visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique sur la commune, à promouvoir des usages sobres et éthiques du numérique au sein des services, et à sensibiliser les agents, les habitants et les acteurs locaux à ces enjeux

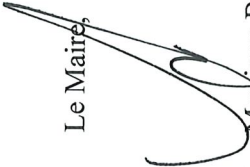
Un territoire naturel, attractif et solidaire, où villes, villages, fleuve et événements portent la qualité de vie et la transition écologique

Axes COP Rouen 2030		Actions mise en place ou en projet sur Houpeville
Adaptation au changement climatique		Action n°191 : Intégrer les enjeux climatiques dans l'aménagement de l'espace urbain en veillant à privilégier des essences végétales locales et sobres en consommation d'eau dans l'ensemble des projets d'aménagement, publics comme privés et favoriser le verdissement des espaces urbains en garantissant des solutions économes et maîtrisées en termes d'entretien
		Action n°192 : Lutter contre les espèces allergisantes liées au changement climatique : plantes (ambroisie, graminées,...) et insectes (moustique-tigre, chenille processionnaire, frelon asiatique,...) grâce à de la surveillance, des méthodes de lutte respectueuses de l'environnement, et des actions de sensibilisation pour protéger la santé des habitants et la biodiversité.
		Action n°193 : Mobiliser les acteurs de la commune pour favoriser la désimperméabilisation des sols en encourageant des aménagements respectueux du cycle de l'eau et propices à la biodiversité
		Action n°194 : Réaliser un état des lieux des manifestations culturelles organisées sur la commune ainsi que de leurs modalités d'organisation dans le but de mettre en place des alternatives plus durables et responsables
Concertation citoyenne		Action n°212 : Lutte contre la pollution lumineuse en menant des campagnes de sensibilisation auprès des habitants, commerçants, entreprises, etc. Participation annuelle à des événements de sensibilisation (EARTH HOUR ou LE JOUR DE LA NUIT)
		Action n°215 : Promouvoir l'urbanisme durable à l'échelle communale en formant les élus, en améliorant la qualité environnementale des projets via des critères exigeants, et en sollicitant la Métropole pour un partage transparent des données sur les risques climatiques
Formation / Information / Sensibilisation / montée en compétence		

Préservation de la biodiversité	Action n°224 : Étudier la faisabilité d'obtention du niveau 3 de la CHARTE+ NATURE (FREDON France), qui atteste de l'engagement de la commune en faveur de la préservation de la biodiversité Action n°229 : Aménager et végétaliser le(s) cimetière(s) communal(aux) afin de renforcer leur caractère apaisant et écologique, en veillant à : - Mettre en place des aménagements favorisant l'infiltration et la gestion durable des eaux pluviales - Développer la végétalisation du site pour améliorer le cadre paysager et favoriser la biodiversité - Garantir l'accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite et à l'ensemble des usagers Action n°230 : Développer les espaces verts sur l'ensemble du territoire et transformer les cours d'écoles en « oasis » pour favoriser le bien-être et la biodiversité en milieu urbain (Végétalisation cours écoles) Action n°232 : Entamer ou poursuivre la végétalisation des cours d'écoles Action n°233 : Mener un projet global d'apaisement et de renaturation de l'espace urbain, structuré autour de plusieurs axes complémentaires : - Renaturer et végétaliser des espaces publics et scolaires (cours d'écoles, abords immédiats, places, parkings, etc.) - Favoriser le retour de la biodiversité et améliorer le cadre de vie en intégrant davantage de végétalisation et de nature dans l'espace public et le tissu urbain - Sensibiliser les habitants, les scolaires et les usagers aux enjeux de la biodiversité et de la protection de l'environnement à travers des actions de communication et des animations locales
Résilience hydraulique	Action n°238 : Installer des dispositifs de stockage et de réutilisation des eaux pluviales sur le territoire communal
Sensibilisation/information du grand public	Action n°249 : Proposer des parcours ludiques et interactifs pour découvrir la ville autrement (jeux de piste, parcours d'énigmes, chasses au trésor, balades numériques, etc.)
Sport et santé	Action n°253 : Dynamiser les sites sportifs en accès libre, en collaboration avec les clubs associés, pour offrir davantage de possibilités de pratique sportive Action n°255 : Promouvoir les actions "sport et santé" menées par les clubs locaux pour encourager une pratique sportive bénéfique à la santé de tous



Le Maire,


Monique BOURGET